

Le Conseil Municipal s'est réuni jeudi 29 janvier 2015 à 20 h 30 sous la présidence de Jean Martinage, Maire.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS**

---

M. Jean Martinage, Mme Loré Vindry, M. Christian Billaud, Mme Ghislaine Lalbertier, M. Joseph Lillo, Mme Geneviève Ribaillier, M. Daniel Vially, M. Pierre Mellinger, Mme Odile Ouedraogo, Mme Régine Pasquier, Mme Catherine Vitoux, M. Serge Grange, Mme Xandrine Guérin, M. Bertrand Gonin.

## **ÉTAIT ABSENT**

---

M. Olivier Farges excusé, a donné procuration à M. Jean MARTINAGE.

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ DU MAIRE**

---

12/12/2014	Soirée de Forum Réfugiés (avec plusieurs élus)
13/12/2014	AG des Maires du Rhône à Genas
19/12/2014	Inauguration du musée des Confluences
29/12/2014	Rencontre avec M. François BARADUC concernant le contrat pluriannuel
04/01/2015	Vœux du maire de Fleurieux (avec Loré VINDRY)
08/01/2015	Vœux du Préfet en préfecture
10/01/2015	Vœux du maire de St Pierre la Palud
13/01/2015	Rencontre avec SYDER et EIFFAGE énergie concernant les travaux d'extinction de l'éclairage public
13/01/2015	Vœux du SYDER à Grave sur Anse
14/01/2015	Vœux du SIABA (avec les délégués communaux au SIABA)
15/01/2015	Vœux de la Cabane (avec Loré VINDRY, Geneviève RIBAILLIER et José LILLO)
19/01/2015	réunion SAFER et Chambre d'agriculture à La Tour de Salvagny
20/01/2015	Vœux de la CCPA à Bully
22/01/2015	Rencontre avec la SEMCODA pour travaux maison Thibaud (avec José LILLO)
22/01/2015	Bilan annuel avec Icare (avec Loré VINDRY)
27/01/2015	Rencontre avec OPAC du Rhône pour travaux maison Thibaud (avec José LILLO)

En janvier 2015 :

- Rencontre de tous les salariés pour les renouvellements de contrats, la notation annuelle et un point sur les formations.
- Préparation du MAPA relatif à l'entretien des espaces verts publics.

## **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

---

Le Conseil Municipal a désigné Régine Pasquier pour secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour des points suivants :

- Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement 2015

Monsieur le Maire demande la suppression de l'ordre du jour du point suivant :

- Néant.

## CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

---

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

### **Retrait du SYDER de la commune de Givors – 01/2015**

---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le SYDER est à ce jour un établissement public de coopération intercommunale constitué de 230 communes membres.

Il fait part à l'assemblée de la demande du conseil municipal de Givors relative au retrait de cette commune du syndicat.

L'article L.5122-19 du code général des collectivités territoriales dispose que :

« une commune peut se retirer de l'établissement public de coopération intercommunale (...), avec le consentement de l'organe délibérant de l'établissement ».

« Le retrait est subordonné à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requise pour la création de l'établissement. Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur le retrait envisagé. »

La décision de retrait est prise par le représentant de l'État dans le département.

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2014 112-0015 du 22 avril 2014 relatif aux statuts et compétences du SYDER notamment l'article 4.6 concernant les modifications statutaires relatives au périmètre du syndicat ;

**Vu** la demande par délibération n° 22 du 30 juin 2014 du conseil municipal de Givors ;

**Vu** la délibération n° CS\_2014\_081 du 28 novembre 2014 consentant au retrait du SYDER de la commune de Givors ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

► **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au retrait du SYDER de la commune de Givors.

### **Amendes de police - produit 2013 / Accessibilité PMR et parking Bellevue – 02/2015**

---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°23/2014 relative à la mise en conformité accessibilité PMR et à la création d'un parking à Bellevue ainsi que la demande de subvention au titre des amendes de police 2013 pour cette opération.

Monsieur le Maire présente la notification du 01 décembre 2014 de Monsieur le Préfet du Rhône accordant, à la commune d'Éveux, une subvention de 3 572 € au titre des amendes de polices 2013. Dans ce courrier, il est également demandé au Conseil Municipal :

- de s'engager à réaliser la mise en conformité accessibilité PMR et parking Bellevue.
- d'accepter le montant de 3 572 € au titre des amendes de police attribué dans le cadre de cette opération.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

► **S'ENGAGE** à réaliser la mise en conformité accessibilité PMR et le parking à Bellevue.

► **ACCEPTE** le montant de 3 572 € au titre des amendes de police attribué dans le cadre de cette opération.

---

**Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse / Période 2015/2018 : autorisation de signature – 03/2015**

---

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17 février 2011 par laquelle le Contrat Enfance Jeunesse a été signé et prorogé avec la CAF pour la période 2011/2014.

Le principe de ce contrat est de définir pour une période donnée avec les services de la CAF et en partenariat avec d'autres collectivités et associations :

- la mise en place d'actions en faveur de l'encadrement et de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse ;
- les conditions de participation de la commune à ces actions.

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire ce jour de renouveler ce contrat pour la période 2015/2018.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

► **DÉCIDE** de poursuivre son action en faveur de l'encadrement et de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le renouvellement de ce Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2015/2018 qui inclura les actions suivantes :

- la reconduction du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour les 3-17 ans organisé pour Éveux à Fleurieux-sur-L'Arbresle par l'association Planète Jeunes ;
- la création de l'accueil des jeunes 11-17 ans sur la commune d'Éveux.

---

**Convention 2015 entre la commune et l'association ICARE – 04/2015**

---

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la convention 2015 avec ICARE, association intermédiaire dont le siège social se situe à Tassin la Demi-Lune.

Monsieur le Maire rappelle qu'ICARE a pour objectif d'assurer l'accès ou le retour à l'emploi à des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion ou de réinsertion, en étroite collaboration avec les structures sociales et le service public de l'emploi. Sur la base d'une convention, ce personnel est mis à la disposition de personnes physiques ou morales pour l'exercice de missions. L'association facture ensuite le service suivant le temps d'intervention.

La convention est d'une durée de un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, reconductible après un bilan réciproque annuel qui a eu lieu cette année le 22 janvier 2015.

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention identique a déjà été signée les années précédentes.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette convention 2015 avec ICARE.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

► **ACCEPTE** la convention 2015 avec ICARE.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention 2015 avec ICARE et l'ensemble des documents s'y rapportant.

## **Contrat pluriannuel 2012 – 2014 / Avenant n°3 – 05/2015**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le contrat pluriannuel conclu avec le Conseil Général du Rhône, ce contrat a fait l'objet de la délibération n°5/2013 lors de la séance du 31 janvier 2013.

Monsieur le Maire précise que lors de sa séance du 03 février 2014, le conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 à ce contrat pluriannuel 2012/2014 : enveloppe financière de 190 100,00 € de subventions, aux taux de 30% pour l'année 2012 et de 20% pour les années 2013 et 2014 réparties en six opérations.

Monsieur le Maire précise que lors de sa séance du 24 juillet 2014, le conseil municipal a approuvé l'avenant n°2 à ce contrat pluriannuel 2012/2014 : enveloppe financière de 190 100,00 € de subventions, aux taux de 30% pour l'année 2012 et de 20% pour les années 2013 et 2014 réparties en six opérations.

Monsieur le Maire propose de modifier ce contrat pluriannuel par l'avenant n°3 comme suit :

▶ **Opération n°3 – : supprimée.**

▶ **Opération n°4 – Aménagement de l'espace Thibaud en local associatif, commerce et logements-Programme 31 :**

✓ Montant des travaux HT	577 093,00 €
✓ Dépense subventionnable	533 500,00 €
✓ Montant de subvention départementale	106 700,00 €

▶ **Opération n°6 – : supprimée.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- ▶ **DIT** que par l'avenant n°3 le contrat devient contrat pluriannuel 2012-2015 ;
- ▶ **APPROUVE** l'avenant n° 3 au contrat pluriannuel 2012-2015 à passer entre la Commune et le Conseil Général ;
- ▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant ;
- ▶ **SOLLICITE** la subvention inscrite au titre de l'année 2015 (au taux de 20%) pour l'opération n°4 (Aménagement de l'espace Thibaud) d'un montant de 16 000,00 €.

## **Dénomination de la salle d'animation communale – 06/2015**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner une dénomination officielle aux salles communales et de commencer par la salle d'animation.

Monsieur le Maire propose de dénommer la salle d'animation : salle « Le Corbusier ».

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la célébration en 2015 du cinquantenaire de la disparition de monsieur Charles-Édouard Jeanneret-Gris, né le 6 octobre 1887 à La Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel, en Suisse, et mort le 27 août 1965 (à 77 ans) à Roquebrune-Cap-Martin, plus connu sous le pseudonyme de « Le Corbusier ».

Architecte, urbaniste, décorateur, suisse de naissance et naturalisé français en 1930.

Le couvent Sainte-Marie de La Tourette est une de ses œuvres architecturales.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- ▶ **DÉCIDE** que la salle d'animation communale reçoit la dénomination officielle de salle « Le Corbusier ».

**Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement / 2015 – 07/2015**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les termes de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales : « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 et de faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser l'ouverture anticipée avant le vote du budget primitif 2015 des crédits d'investissements repris ci-dessous.

Hors Opérations – Dépenses	Budget 2014	Crédits 2015 ouverts
Chapitre 20	13 608.00 €	3 402.00 €
Chapitre 21	137 500.00 €	34 375.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>151 108.00 €</b>	<b>37 777.00 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- ▶ **AUTORISE** l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits repris ci-dessus avant le vote du budget primitif 2015.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire fait un point de situation sur le nouveau découpage Département « Nouveau Rhône » / Métropole de Lyon.

**Commission enfance jeunesse et affaires scolaires – (Loré VINDRY) :**

- École :
  - ✓ Dépôt d'un préavis de grève dans les écoles publiques du Rhône pour la journée du 03 février 2015 : à ce jour aucune information quant à d'éventuels personnels grévistes ne nous a été communiquée. Madame Régine Pasquier (conseillère municipale) est ajoutée aux personnes susceptibles d'assurer le service minimum pour la commune.
  - ✓ Suite au renforcement des mesures VIGIPIRATE, la question de la sécurisation de l'école durant les temps de garderie a été posée : les mesures prises sont de laisser le portillon arrière ouvert (non visible) et de fermer le bâtiment. Les parents auront donc à frapper pour récupérer les enfants.
  - ✓ Symboles de la République dans les écoles : par un courrier en date du 15 janvier 2015, M. Le Préfet du Rhône rappelle les dispositions de la loi du 08 juillet 2013 concernant l'apposition des drapeaux tricolores et européens ainsi que de la déclaration des droits de l'homme dans les établissements scolaires. La commune d'Éveux remplissait bien ses obligations, toutefois suite à l'arrachage des drapeaux une plainte a été déposée en gendarmerie. Ceux-ci seront raccrochés dès que possible.

- ✓ Vacances de Pâques : un courrier en date du 08 janvier 2015 de monsieur l'inspecteur d'académie propose aux directeurs d'écoles l'organisation des stages de remise à niveau pendant les vacances de printemps 2015.
- Rythmes scolaires :
  - ✓ Le fond d'amorçage ayant permis en 2014 l'obtention d'une aide financière de 50 euros par élève pour la mise en place des NAP est reconduit en 2015 sous la forme d'un fond de soutien nécessitant la rédaction d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT). La commune a sollicité une rencontre avec l'inspecteur académique à ce sujet.
  - ✓ Des propositions de reconduction des conventions d'animation nous sont parvenues, elles seront étudiées par la commission scolaire.
- « Planète Jeunes » (intervention d'Odile Ouédraogo) :
  - ✓ Le Centre de Loisirs Sans Hébergement a organisé des activités durant les vacances de Noël, il est à noter une baisse de la fréquentation en 2014..
  - ✓ Le concert de Noël organisé par la chorale : « Les Saltimbanques », le samedi 20 décembre 2014 à 20h30 à Fleurieux sur L'Arbresle n'a malheureusement pas rencontré un grand succès.
  - ✓ Un séjour hiver sera proposé durant les vacances de février et une sortie famille début mars.
  - ✓ L'association est en cours d'étude pour évoluer vers des statuts « MJC », une réflexion est également menée au sujet d'un partage d'activités avec Forum Réfugiés.
  - ✓ Un café des parents se tiendra le 30 janvier 2015 à Fleurieux sur l'Arbresle.

## ✂ **Commission Voirie (Christian BILLAUD) :**

- Les travaux de l'aire de retournement ont débutés.
- Les barrières arrachées ont été remises en place.
- Des travaux de débouchage d'une canalisation d'eau ont été effectués au niveau du chemin des grands fonds, d'autres travaux sont en cours pour détourner ce flux d'évacuation.
- Le département du Rhône effectue actuellement des relevés topographiques au niveau de la montée d'Éveux dans le cadre du projet de déviation de la RD389.

## ✂ **Commission informatique et information – (Ghislaine LALBERTIER) :**

- Bulletin municipal : les dernières vérifications ont été faites. Celui-ci devrait être distribué mi-février, il y sera inséré le nouveau « Éveux pratique » et la photo de couverture est le couvent Sainte-Marie de la Tourette.

## ✂ **Commission bâtiments – (Joseph LILLO) :**

- Ancienne mairie : la chaudière datant de 1999 est tombée en panne, celle-ci n'est plus commercialisée, ce qui pose des problèmes pour sa réparation. Une étude est en cours pour son remplacement.

## ✂ **Commission vie sociale et associative – (Geneviève RIBAILLIER) :**

- L'association « Sport et détente » a changé de bureau. La nouvelle présidente est désormais madame Pascale BOUDON.

- Les classes en 5 commencent à préparer les manifestations :
  - 08 mars 2015 : vente de brioches
  - 30 mai 2015 : journée des classes

**Monsieur Serge GRANGE**, conseiller municipal, souhaite faire part au conseil de l'étude menée actuellement par Pôle Emploi pour la fusion à Tarare des agences de Tarare et L'Arbresle. Ceci poserait des difficultés importantes aux personnes en recherche d'emploi tant en terme de déplacements, des rapports humains entre les chômeurs et leurs conseillers et souligne également la problématique particulière des personnes hébergées au sein de Forum réfugiés.

Monsieur Le maire précise que le Président de la CCPA a adressé un courrier à ce sujet à M. Le Ministre du travail, à M. Le Préfet et à M. Le Directeur de Pôle Emploi.

**La séance est levée à 22h15**

Jean MARTINAGE

Loré VINDRY

Christian BILLAUD

Ghislaine LALBERTIER

Joseph LILLO

Geneviève RIBAILLIER

Daniel VIALLY

Pierre MELLINGER

Odile OUEDRAOGO

Régine PASQUIER

Catherine VITOUX

Olivier FARGES

*Absent, excusé et représenté  
par M. Jean MARTINAGE*

Serge GRANGE

Xandrine GUÉRIN

Bertrand GONIN